

## Abus sexuels : des révélations en France ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 13 septembre 2018



Après les Etats-Unis, c'est un terrible rapport qui ébranle l'Eglise en Allemagne. La France semble encore épargnée. Ou presque.

Suite à la lettre publiée par Monseigneur **Ravel**, interrogé dans tous les médias sur ce sujet, un certain David [est en colère](#). David a été abusé sexuellement de 13 à 18 ans, de 1987 à 1992, par un prêtre, l'abbé **Griffond**, qui venait le chercher dans sa famille d'accueil chaque semaine. Les faits ont été jugés au tribunal civil, en 1996. Le prêtre a été condamné à verser 100 000 francs. David ne s'en est jamais relevé. Le jeune homme, musulman converti au catholicisme, qui rêvait de devenir prêtre, a basculé dans l'alcool, la rue, et se dit toujours incapable aujourd'hui, à 44 ans, de construire une vie affective.

"Après le procès, je croyais qu'ils allaient le sanctionner. Mais ils l'ont nommé au diocèse des armées !"

"Ils", c'est Monseigneur **Jaeger**, à l'époque évêque de Nancy, qui, après le jugement au civil, a exfiltré le prêtre condamné de son diocèse. Puis, les évêques aux armées l'ont accueilli pendant vingt ans, de 1996 à 2016. Dans un document du 10 novembre 2016, Monseigneur Ravel lui-même confirme que tous les évêques aux armées ont été mis au courant du passé de l'aumônier : Monseigneur **Michel Dubost**, de 1996 à 2000, Monseigneur **Patrick Le Gal**, de 2000 à 2009, et Monseigneur Luc Ravel, de 2009 à 2017. Monseigneur Ravel écrit sur l'abbé Griffond :

"Ses notations militaires sont remarquables et ses compétences le disposent pour un poste administratif à la direction de l'aumônerie catholique de l'armée de l'air".

L'évêque du diocèse de Saint-Etienne, Monseigneur **Sylvain Bataille**, [a annoncé](#) ce jeudi qu'il relevait de ses fonctions son bras droit car ce dernier avait entretenu une relation avec une jeune fille mineure. Il a fait part de sa décision à tous les prêtres du diocèse dans une lettre. Le père **Eric Molina** occupait le poste de vicaire général.

"Au début de l'été, j'ai appris qu'il avait entretenu, il y a quelques années, des relations inappropriées et posé des gestes déplacés, relevant d'un abus d'autorité et de confiance, dans le cadre de l'exercice de son ministère. Une personne a subi ces abus et en reste profondément blessée et meurtrie. C'est d'abord à elle que vont nos pensées et nos prières. Le Père Éric Molina a reconnu les faits rapportés et, pour une totale clarté, j'en ai fait un signalement au Procureur de la République. Dans le contexte actuel, ce même souci de clarté et de transparence m'amène à préciser que la victime, une jeune femme, allait avoir 17 ans au début de la relation".

Dans cette affaire, la victime n'aurait pas porté plainte. Le père Eric Molina, 51 ans, avait été ordonné prêtre en 2000 et nommé vicaire général en 2017.